

CAP Accordeur de pianos Formation Intensive

- Accordage pianos
Maintenance réparation pianos

CAP Accordeur de pianos Formation Intensive

Type de formation

Initiale

Durée de la formation

1 an

Public

tout public / Niveau 3eme

Tarif

Consulter l'ITEMM

Formation diplômante

Non

Temps partiel

Non

Formation courte

Non

Contrat de professionnalisation

Non

Apprentissage

Non

[CAP Accordeur de pianos Formation Intensive](#)

Présentation

Le CAP Accordeur de pianos forme des professionnels capables d'assurer l'accord, le réglage et la maintenance de base des pianos droits, neufs ou d'occasion. Cette

formation permet de développer à la fois une acuité auditive fine, une maîtrise des gestes techniques, et une compréhension des mécanismes acoustiques et mécaniques du piano.

Les apprenants apprennent à accorder un instrument au diapason souhaité, à le régler et à contrôler son rendu sonore en jouant une oeuvre musicale. Ils acquièrent également des notions d'harmonisation, ainsi que les bases de la petite réparation sur les claviers et mécaniques.

CAP ACCORDEUR DE PIANO

Pré-requis

Réaliser les opérations d'accord, réglage et contrôle sonore sur un piano droit.
Développer l'écoute fine et la coordination gestuelle nécessaire à l'accord de précision.

Mettre en oeuvre les réparations de base sur les mécaniques et claviers de pianos droits.

Diagnostiquer l'état de l'instrument, établir un devis simple et transmettre les éléments au fabricant si nécessaire.

Conseiller le client sur l'entretien, le bon usage et les caractéristiques des pianos.

Programme

CAP Accordeur de pianos

Le titulaire du CAP Accordeur de pianos est un professionnel qualifié qui sait accorder et régler les pianos droits neufs et d'occasion.

Coordonnées

Institut Technologique Européen des Métiers de la Musique (ITEMM) 71

avenue Olivier Messiaen

72000 LE MANS [02 43 39 39 00](tel:0243393900)

[Voir le site](#)

